

**Liste au 3 août 2018 des organismes agréés  
pour la surveillance de l'exposition externe des travailleurs (\*)**

L'arrêté du 21 juin 2013 relatif aux conditions de délivrance du certificat et de l'agrément pour les organismes en charge de la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, en application de l'article R.4451-64 du Code du Travail dans sa rédaction antérieure au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le code de l'environnement dispose, dans son article L. 592-21, que l'ASN délivre les agréments requis aux organismes qui participent aux contrôles et à la veille en matière de sûreté nucléaire ou de radioprotection.

En application de l'article R.4451-64 du Code du Travail dans sa rédaction antérieure au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la surveillance de l'exposition externe des travailleurs est effectuée soit par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, soit par les organismes dont la liste est fixée ci-après.

En application des dispositions de l'article 9 du décret n°2018-437 du 4 juin 2018 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants, les organismes de dosimétries agréés par l'ASN avant le 1<sup>er</sup> juillet 2018 continuent à assurer la surveillance dosimétrique individuelle liée à l'exposition externe jusqu'au 30 juin 2020.

Organisme	Adresse	Numéro d'agrément	Limite de validité de l'agrément **	Référence de l'agrément
DOSILAB SARL	189 rue Léon Blum 69 100 Villeurbanne	OADOS007	08/03/2023 (dosimètre DTL poitrine et doigt)	CODEP-DIS-2018-012658
			08/03/2020 (dosimètre DTL poignet)	
Etablissement ORANO La Hague	50444 Beaumont-Hague Cedex	OADOS017	18-déc-2022	CODEP-DIS-2017-053140
			30/06/2020 (dosimètre cristallin)	CODEP-DIS-2018-031876
Etablissement ORANO Marcoule	BP 76170 30206 Bagnols-sur-Cèze Cedex	OADOS016	25-déc-2022	CODEP-DIS-2017-053923
IPHC de Strasbourg	23, rue de Loess - BP 28 67037 Strasbourg Cedex 2	OADOS011	27/02/2023 (dosimètre RPL poitrine)	CODEP-DIS-2018-017125
			27/02/2020 (dosimètre RPL poignet)	
IPN d'Orsay	15 rue Georges Clémenceau 91 406 Orsay Cedex	OADOS012	25/03/2023 (dosimètre RPL poitrine)	CODEP-DIS-2018-015127
			25/03/2021 (dosimètre DSTN neutrons poitrine)	
IRSN	31, avenue de la Division Leclerc 92260 Fontenay-aux-Roses		Pas de limite de validité	Article R.4451-64 du Code du Travail dans sa rédaction antérieure au 1 <sup>er</sup> juillet 2018
LANDAUER EUROPE SAS	9 rue Paul Dautier 78140 Vélizy-Villacoublay	OADOS018	14-déc-2021	CODEP-DIS-2016-048581
SPRA	1 bis, rue du Lieutenant Raoul Batany 92141 Clamart	OADOS006	15-janv-2019	CODEP-DIS-2017-006658

(\*) sous réserve de la détention par l'organisme d'une accréditation en cours de validité